



Montpellier, le 28 juin 2019

#CANICULE #PROTECTION

CANICULE : LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT AUPRES DE VOUS

Météo France a placé le département de l'Hérault en vigilance rouge canicule au moins jusqu'au samedi 29 juin à 21h. En cette journée de vendredi, les températures maximales gagnent 2°C à 5°C par rapport à jeudi. Elles sont généralement comprises entre 41°C et 44°C dans l'intérieur de l'Hérault. Voici nos mesures et recommandations.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

En raison de la vigilance météorologique rouge liée à la canicule, conformément à l'arrêté préfectoral, du vendredi 28 juin à 10 heures au samedi 29 juin (inclus) la vitesse sur **les routes départementales la vitesse est réduite de 20km/h**, soit :

- de 90km/h à 70 km/h,
- de 110km/h à 90km/h.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PUBLICS FRAGILES

Lors des épisodes de fortes chaleurs, le Département de l'Hérault et l'Agence régionale de santé (ARS) rappellent aux établissements accueillant ou hébergeant des personnes âgées (EHPAD) ou en situation de handicap la nécessité de mettre en place un « **Plan Bleu** ». Le directeur de l'établissement, fixe les modalités d'organisation, comme :

- le contrôle régulier du système de rafraîchissement d'air s'il existe,
- la mise à disposition d'au moins une grande pièce climatisée (inférieure ou égale à 25°C) par établissement,
- la mise en place d'une convention avec un établissement de santé proche pour échanger sur les bonnes pratiques susceptibles de prévenir les hospitalisations et préparer au mieux les transferts en milieu hospitalier lorsqu'ils s'avèrent nécessaires,
- la vérification d'un stock suffisant de ventilateurs, brumisateurs, serviettes légères ou lingettes à humecter d'eau, thermomètres, eau, glace, boissons fraîches, repas froids, solutés de perfusion...
- l'adaptation des plannings,
- la sensibilisation du personnel aux principes de protection contre la chaleur,
- le suivi quotidien des résidents (surveillance de la température corporelle et du poids).



Des dispositions comparables sont également adressées aux établissements accueillant de jeunes enfants, dont la protection infantile et maternelle départementale assure le suivi.

Service presse Département Hérault

Emilie DAVRIU 04 67 67 71 43 - 07 87 21 65 34
Maeva EMESELLEM 04 67 67 67 23 - 07 85 38 42 71
actu@herault.fr



@departementdelherault



@heraultinfos

CONSEILS PETITE ENFANCE

La Direction générale de la cohésion sociale n'a pas pris la décision de fermer tous les établissements ou regroupement d'enfants en bas âge, même en étant en alerte rouge canicule, du fait des conséquences globales qui ne sont pas les mêmes que lors des alertes intempéries. Cependant, il est absolument nécessaire de renforcer les mesures de précaution auprès de toutes les personnes potentiellement fragiles ou exposées. C'est pourquoi, face aux températures particulièrement élevées, des mesures exceptionnelles sont mises en place, par les professionnels des lieux d'accueil de la petite enfance et dans tous les bâtiments du Département recevant du public.



Les nourrissons et les jeunes enfants, ne pouvant accéder sans aide extérieure à des apports hydriques adaptés, sont exposés durant ces fortes températures à un risque de fièvre qui peut se majorer avec une déshydratation. Les enfants de moins d'un an doivent être particulièrement surveillés et des mesures préventives sont indispensables. Les femmes enceintes et les personnes malades ou âgées sont également très exposées et demandent une attention accrue.

C'est pourquoi, tous les professionnels des modes d'accueil du jeune enfant ont été invités dès hier à prévoir, pour recevoir les enfants dans des conditions optimales, l'aménagement spécifique d'une pièce plus fraîche avec du matériel adapté à la situation (stores, volets, ventilateurs, systèmes de rafraîchissement,...). Il a été conseillé d'annuler les sorties ou de les limiter pendant les heures les plus chaudes de la journée, entre 12 h et 18h et de privilégier des jeux calmes, des jeux d'eau et des activités aquatiques pour les plus grands.

Nos conseils pour rafraîchir et hydrater les enfants :

- Les rafraîchir avec des linges mouillés ou des brumisations. Leur peau peut être mouillée plusieurs fois dans la journée.
- Proposer régulièrement à boire aux enfants : des boissons fraîches mais non glacées, régulièrement et par petites quantités, même en l'absence de soif.
- Privilégier l'eau nature ou éventuellement un soluté de réhydratation par voie orale
- Proposer des gants de toilette humides aux enfants pour leur permettre de s'humidifier
- Les enfants peuvent rester en couche toute la journée ou en maillot de bain, en intérieur.
- Couvrir les tapis d'éveil en plastique de draps en coton.
- Privilégier les draps en coton pour les lits des enfants.
- Pour les activités extérieures ou les trajets à pied, il est indispensable de les protéger avec des chapeaux et des vêtements en coton fin, manches et jambes longues, ainsi que des lunettes de soleil. Un enfant exposé au soleil doit disposer d'une protection adaptée, notamment d'une crème solaire d'un indice de protection 50.



POUR TOUS

Pour vous protéger, adoptez les bons réflexes :

- Buvez régulièrement de l'eau (au moins 1,5 litre par jour),
- Mangez en quantité suffisante, évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, coca) ou très sucrées (sodas) et ne buvez pas d'alcool,
- Rafraîchissez-vous,
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée et ouvrez-les le soir et la nuit, munissez-vous si possible de brumisateur, ventilateur ou climatiseur),
- Si la chaleur de votre logement est suffocante, essayez de passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais et/ou ventilé (cinéma, médiathèque, parc ou domaine départemental arboré, musée...).
- Evitez les efforts physiques,
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander conseil à votre médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux spécifique,
- Consultez régulièrement le site de Météo-France <http://vigilance.meteofrance.com> pour vous informer.



CULTURE ET SPORT

Climatisée, la **médiathèque Pierresvives** est ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h, le mercredi et samedi de 10h à 19h. **Hérault Sport** annule les manifestations suivantes :



jeu. 27 juin 19	dim. 30 juin 19	LATTES	Concours Complet d'Equitation National
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	CASTELNAU DE GUERS	Journée Sport et Découverte - Club Omnisports de Castelnau de Guers
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	MEZE	Etang Record - Yacht Club de Mèze
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	AGONES	"A Ta Santé"
sam. 29 juin 19	dim. 30 juin 19	BRISSAC	Amicale de Distance de la Séranne
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	VALRAS PLAGES	Prix du "Département de l'Hérault" d'Aviron de Mer
sam. 29 juin 19	dim. 30 juin 19	PALAVAS LES FLOTS	Raid de l'école de sport au lac du Salagou - Centre Nautique Pierre Ligneuil
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	MONTPELLIER	Fête du Quartier Cévennes
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	PALAVAS LES FLOTS	Traversée de Palavas à la Nage - Aqualove Sauvetage
sam. 29 juin 19	sam. 29 juin 19	LAURENS	Run & Bike "Les Avants-Monts" - CDC Les Avants-Monts
dim. 30 juin 19	dim. 30 juin 19	PIGNAN	Finales des Coupes de l'Hérault Jeunes de Sport Tambourin
dim. 30 juin 19	dim. 30 juin 19	SERVIAN	Tournoi de Volley-ball sur Gazon - AS Servian Volley-ball
dim. 30 juin 19	dim. 30 juin 19	SAINT GELY DU FESC	Tournoi de Pétanque - Gendarmerie St Gély du Fesc

Seront ouverts au public aux horaires habituels :

- Le **Domaine départemental de Restinclières**, à Prades le Lez, *samedi et dimanche de 14h00 à 18h00*.
- Le **Parc départemental de Bessilles** à Montagnac, *samedi et dimanche (Piscine incluse)*.
- Le **Domaine départemental de Bayssan**- Béziers.

Service presse Département Hérault

Emilie DAVRIU 04 67 67 71 43 - 07 87 21 65 34
 Maeva EMESELLEM 04 67 67 67 23 - 07 85 38 42 71
 actu@herault.fr



@departementdelherault



@heraultinfos